



RÈGLEMENT CROSS

Saison 2026-2027

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand'Rue 3 - 6000 Charleroi

Tel : +32 (0)71.11.60.80

Email : info@handisport.be

www.handisport.be



TABLES DES MATIÈRES

Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	1
TABLES DES MATIÈRES	3
1. Présentation du championnat.....	4
2. Déroulement d'une journée.....	4
2.1. Les missions des éducateurs	4
a) À l'arrivée du club	4
b) Pendant la journée.....	4
c) À la fin de la journée	5
2.2. Les missions des sportifs	5
3. Le règlement.....	5
3.1. Les épreuves.....	5
3.2. Les scores	5
a) Les points	5
b) Le classement.....	6
3.3. Les catégories spécifiques.....	6
3.4. Le règlement technico sportif adapté.....	6
3.5. Rappels à tous	6

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de **cross** est destiné au public en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin.

Chaque journée proposera :

- Un cross de 400m
- Un cross de 1000m
- Un cross de 2 000m
- Un cross de 3 000m (réservé aux 16 ans et plus)

Les sportifs pourront être classés dans **3 épreuves maximum**. Ils seront classés selon leur sexe et leur âge.

Les éducateurs auront pris le soin en amont de définir la course de chacun selon le niveau réel de chacun des sportifs (voir règlement – Les catégories spécifiques).

- Chaque journée débute à 14h30 et se termine à 16h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 14h00.

2. Déroulement d'une journée

2.1. Les missions des éducateurs

a) À l'arrivée du club

- **L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).**
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table de secrétariat – arbitrage.
- L'éducateur **recupère les dossards** correspondants pour ses sportifs.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel ; il est responsable du comportement de ses sportifs.
- L'éducateur est responsable **d'assurer l'échauffement** de ses athlètes.

- L'éducateur est responsable d'accompagner ses sportifs et veiller à ce qu'ils soient **présents à l'épreuve à temps**.

c) À la fin de la journée

- L'éducateur **remet les dossards à l'organisateur**.
 - Les éducateurs aident pour le rangement.
 - **La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.**
 - Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.
- ➔ **Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.**

2.2. Les missions des sportifs

- Les sportifs portent une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées.
- **Tous les clubs doivent être identifiables par une tenue homogène.**
- Les sportifs ne portent pas d'objets (bagues, bracelets, montres) susceptibles de causer des blessures lors du jeu.
- Avant la course, **les sportifs s'assurent que le dossard est visible de face**.
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.

3. Le règlement

3.1. Les épreuves

- Un cross de 400m
- Un cross de 1 000m
- Un cross de 2 000m OU de 3 000m

3.2. Les scores

a) Les points

Les points sont attribués pour chaque épreuve et selon les catégories spécifiques (voir 3.3. Les catégories d'âge).

- 1^{er} : 1 000 points
 - 2^{ème} 997 points
 - 3^{ème} 994 points
 - 4^{ème} : 991 points
 - ...
 - Forfait : 0 point
- Un joueur doit être **présent à au moins 2/3 du nombre total de journées**. En cas d'absence excédant ce seuil, il sera déclaré forfait pour le reste du championnat.

b) Le classement

Le classement se réalise par division, en fonction du nombre de points à la fin du championnat. Il est actualisé après chaque journée.

Une remise des prix est organisée la dernière journée du championnat, avec une récompense pour tous.

La LHF se charge d'organiser cette remise des prix (et de prévoir les récompenses associées).

3.3. Les catégories spécifiques

Les sportifs sont répartis dans les différentes catégories selon leur âge.

- Moins de 10 ans
- 10 – 14 ans
- 15 – 24 ans
- 25 – 34 ans
- 35 ans et plus

3.4. Le règlement technico sportif adapté

Les sportifs peuvent être accompagnés par un coach/éducateur durant leur course.

La personne est présente dans le but d'aider le sportif à s'orienter et le motiver/faire en sorte qu'il n'abandonne pas.

3.5. Rappels à tous

- Les officiels dirigent l'organisation et leurs décisions sont sans appel.
- Les joueurs doivent avoir un comportement correct vis-à-vis des adversaires, des officiels et du public. Sont sanctionnés :
 - Les dégâts volontaires à l'équipement ;
 - Un langage ou un comportement inconvenant ;

- Tous dégâts volontaires à l'équipement sont à la charge du club auquel adhère le contrevenant.
- Sanctions :
 - L'arbitre sanctionne ses excès selon la situation. Les sanctions vont d'un avertissement – la perte de points – de l'épreuve – de la journée.
- Le coach peut encourager ou donner des directives à ses joueurs pendant le jeu tant que cela reste dans un esprit sportif et fairplay.